Secrétariat du Grand Conseil

PL 11040

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 31 octobre 2012

Projet de loi

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits : 1 035,4 millions de francs b) total des charges : 888,2 millions de francs c) résultat opérationnel : 147,2 millions de francs d) résultat net : 56,7 millions de francs e) cash flow de gestion : -82,6 millions de francs

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 224,4 millions de francs d'investissements opérationnels nets (participations clients déduites) et 24,0 millions de francs d'investissements financiers, est approuvé.

Certifié conforme La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA PL 11040 2/16

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de budget 2013 des Services industriels de Genève (ci-après : les SIG) tel qu'il a été adopté par son Conseil d'administration en date du 13 septembre 2012 et vous propose de l'approuver.

1. Commentaires généraux et contexte

La catastrophe de Fukushima continue de marquer la politique énergétique suisse. Suite à la décision du Conseil fédéral, soutenue par les chambres fédérales, de sortir du nucléaire à l'horizon 2034, des solutions de substitution doivent être mises en œuvre, en lien avec la stratégie énergétique 2050 mise en consultation le 28 septembre 2012 par le Conseil fédéral.

Dans ce contexte, la stratégie des SIG, qui vise l'augmentation de énergétique grâce aux économies d'énergie l'indépendance développement des énergies renouvelables, garde tout son sens. Les SIG vont ainsi poursuivre leur politique ambitieuse d'investissements qui vont atteindre près de 300 millions de francs en 2013. En continuité des années précédentes, ce programme d'investissements s'articule autour de trois axes, à savoir le maintien de la qualité des réseaux et des installations, le développement des énergies renouvelables, ainsi que la construction de réseaux de chauffage à distance à haute et à basse température. Il s'agit notamment de développer des solutions thermiques renouvelables basées sur la valorisation de ressources locales, afin de produire non seulement de la chaleur, mais également du froid. L'attractivité des solutions thermiques novatrices étant parfois limitée par les prix – toujours relativement bas – des énergies fossiles, les SIG poursuivent le programme écoclimat, qui vise à soutenir des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le canton de Genève, grâce à l'utilisation pertinente des mécanismes de certification CO2

En parallèle, le programme éco21 se poursuit, avec un objectif d'économies d'électricité annuelles à fin 2013 révisé à 110 GWh. Ce chiffre tient compte de la difficulté des entreprises à réaliser des programmes d'économie d'énergie eu égard à la situation économique.

S'agissant des tarifs de l'électricité, les conditions d'approvisionnement favorables permettront aux SIG de diminuer à nouveau leurs tarifs en 2013. Toutes composantes et tous profils de consommation confondus, la baisse moyenne sera de 2,9%. En plus de cette baisse, les SIG introduiront en 2013 dans leur politique tarifaire une incitation en faveur des économies d'énergies, permettant aux clients qui diminuent leur consommation de bénéficier d'un prix de l'énergie encore plus attractif. La concurrence sur le marché ouvert de l'électricité se renforcera encore en 2013, mais son influence devrait surtout se faire sentir dès 2015.

Malgré l'ouverture du marché du gaz pour les grands clients industriels, le budget 2013 ne prévoit pas de perte de clients. Les SIG font des efforts pour maintenir des tarifs attractifs et développer des offres compétitives.

En 2013, le nouveau statut du personnel sera mis en œuvre et les SIG poursuivront leurs efforts en matière de maîtrise des charges d'exploitation (notamment programmes internes d'amélioration de la performance). Enfin, les études concernant le nouveau statut juridique de la CAP seront finalisées.

2. Budget 2013 – données essentielles

Le budget 2013 prévoit des produits à hauteur de 1 035,4 millions de francs, en baisse de 1,5% par rapport à 2012. Des conditions d'approvisionnement plus favorables, notamment grâce à la baisse du taux de l'Euro et des prix de l'énergie, permettent de prévoir dans le budget 2013 une baisse de 2,9% en moyenne des tarifs régulés de l'électricité. Les tarifs relatifs au gaz, à l'eau potable, aux eaux usées et à la valorisation des déchets demeurent stables au budget 2013.

Les effectifs des SIG prévus à 1 645 ETP (équivalents temps plein), en hausse de 20 postes, tiennent notamment compte du développement de certaines activités comme les nouvelles énergies renouvelables (+ 2 postes), l'énergie thermique (+ 4 postes), les programmes liés à la maîtrise de l'énergie (+ 4 postes), les télécommunications (+ 2 postes). Cette augmentation est également due aux efforts réalisés en matière de formation du personnel dans le secteur du réseau électrique en vue d'assurer la relève (+ 4 postes) et dans l'amélioration de la sécurité pour l'ensemble de nos activités (+ 3 postes). L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaires a été prévue à 0,4%. L'augmentation globale des salaires s'élève à 1,2%, y compris l'inflation. Les charges d'exploitation sont maîtrisées et s'élèvent à 374,3 millions de francs.

PL 11040 4/16

Les charges prennent également en considération un montant de 22,0 millions de francs d'engagement de retraite budgétés pour les besoins de couverture de la caisse de pension.

Les redevances prévues pour les collectivités pour l'utilisation du domaine public s'élèvent à 67,4 millions de francs pour l'Etat et les communes, en tenant compte de la redevance extraordinaire temporaire due à l'Etat.

Les investissements des SIG vont atteindre le niveau de 291,8 millions de francs. Les investissements bruts opérationnels s'élèvent à 267,8 millions de francs. Ils concernent principalement le renouvellement des réseaux nécessaire au maintien de leur fiabilité ainsi que le développement des réseaux thermiques, du projet fiber to the home (FTTH) et du programme solaire. Les investissements financiers sont prévus à 24,0 millions de francs. Il s'agit essentiellement de prises de participations dans des sociétés d'énergies renouvelables.

Au final, le résultat net d'exploitation s'élève à 56,7 millions de francs et le cash flow de gestion s'établit à -82,6 millions de francs.

3. Comparaison entre le budget 2013 et l'estimé 2012

Produits

Le total des produits s'élève à 1 035,4 millions de francs, en baisse de 21,0 millions de francs par rapport à l'estimé 2012. Cette baisse s'explique principalement par une baisse des produits « électricité » de 28 millions de francs, conséquence de la baisse des tarifs annoncée pour le 1^{er} janvier 2013, et par une baisse des produits « gaz » de 5 millions de francs.

En revanche, le développement du réseau thermique devrait permettre d'augmenter le chiffre d'affaires de ce secteur de 6 millions de francs, alors que l'activité en matière de télécommunications et de services présente également un budget en hausse de 5 millions de francs. Les produits des autres activités sont stables.

Les volumes budgétés pour l'énergie électrique sont de 2 777 GWh et tiennent compte d'une hypothèse de perte de parts de marché de 41 GWh concernant les clients éligibles, soit ceux dont la consommation dépasse 100 000 kWh. Le total des volumes d'énergie électrique fournis par des entreprises concurrentes aux SIG s'élève ainsi à 101 GWh à fin 2013, soit 6,3% du total des volumes consommés par les clients éligibles. Le budget 2013 prévoit le passage de 72 GWh en offre de marché SIG. Les programmes d'économies d'électricité, éco21 notamment, lancés depuis plusieurs années

et renforcés encore en 2013, devraient permettre de générer des économies de près de 4% de la consommation 2013 (104 GWh), les mesures d'économies réalisées en 2013 n'ayant qu'un impact partiel sur la consommation de l'année 2013.

Achats d'énergies

Les prévisions globales d'achats d'énergies sont en baisse de 20 millions de francs par rapport à l'estimé 2012. Des conditions d'approvisionnement en électricité plus favorables expliquent pour l'essentiel cet écart favorable (-15 millions de francs). A noter également une diminution budgétée des coûts du réseau de très haute tension.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de 374,3 millions de francs sont en très légère hausse de 1,2 million de francs (+ 0,3%) par rapport à l'estimé 2012. Cette hausse limitée, inférieure à l'effet lié à l'inflation et à l'indexation (3,1 millions de francs), est le résultat d'une part des efforts de productivité demandés aux différents secteurs d'activités, mais également de l'impact de la suppression de la participation des SIG aux primes d'assurance maladie des retraités (3,3 millions de francs). Une augmentation des ressources est néanmoins prévue pour les activités en développement telles que les télécommunications, les programmes d'économie d'énergie et l'activité thermique, ainsi que pour anticiper les besoins de relève et mieux maîtriser la problématique de la sécurité dans l'ensemble des activités des SIG.

Engagement de retraite

Le montant de 22 millions de francs budgété pour 2013, contre 35,2 millions pour 2012, est calculé de sorte à ce que le montant global estimé pour garantir une couverture de 100% des engagements de la CAP soit provisionné d'ici 14 ans (durée professionnelle moyenne restante pour les employés SIG). Le paiement nécessaire à la recapitalisation devra toutefois avoir lieu d'ici le 1er trimestre 2014.

Amortissements

Les amortissements s'élèvent à 109,1 millions de francs, à un niveau stable par rapport à l'estimé 2012.

Charges et produits financiers

Le budget 2013 des charges et produits financiers est prévu à -24.9 millions de francs et comprend notamment 45,5 millions de francs de produits financiers (dont 39,1 millions de francs de dividendes EOSH), la charge d'intérêts sur la dette qui s'élève à 12,7 millions de francs ainsi que l'intérêt sur le capital de dotation qui se monte à 5,0 millions de francs.

PL 11040 6/16

Investissements

Le budget 2013 prévoit des investissements opérationnels bruts de 267,8 millions de francs, en augmentation par rapport à l'estimé 2012 de 3,7 millions de francs. Cette hausse concerne principalement le domaine des télécommunications (+ 16.0 millions de francs) pour la construction et le raccordement au réseau de fibres optiques ainsi que les activités en matière d'énergie thermique (+ 9 millions de francs) pour le développement des réseaux de chaleur à distance et des autres projets en matière d'énergie renouvelables (notamment la poursuite du programme d'exploration du potentiel de géothermie et la fin des études détaillées de Genilac). Sont également en hausse les investissements opérationnels bruts liés au secteur des services partagés (+ 7,5 millions de francs), notamment pour les projets liés à la réaffectation de certains bâtiments et à la neutralité énergétique du site du Lignon. Il faut enfin noter une augmentation des coûts informatiques suite notamment à l'ouverture des marchés de l'énergie. Les participations clients s'élèvent à 43.4 millions de francs et sont supérieures de 17.2 millions de francs par rapport à l'estimé 2012. Cette augmentation est notamment due à la participation de Swisscom à l'investissement des SIG dans la zone périurbaine, dans le cadre du partenariat de développement du réseau FTTH. Les investissements financiers sont budgétés à hauteur de 24.0 millions de francs et concernent principalement la poursuite des projets dans le domaine des énergies renouvelables.

Ces investissements comprennent notamment :

Investissements opérationnels bruts

- 99 millions de francs pour l'ensemble des réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des prestations;
- 44 millions de francs pour le développement de l'activité thermique (hors partenariats);
- 14 millions de francs pour la production d'électricité, dont 9 millions de francs pour le programme solaire;
- 53 millions de francs pour la fibre optique (projet FTTH), desquels il faut déduire 20 millions de participation de Swisscom;
- 28 millions pour les activités en matière d'eaux usées et de valorisation des déchets (notamment démarrage du projet de construction concernant la STEP de Chancy et première tranche des travaux relatifs à la STEP d'Aïre);

Investissement financiers

 24 millions d'investissements dans les nouvelles énergies renouvelables (notamment pour l'éolien, la mini hydraulique et l'apport dans la société Swisspower Renewables).

Contributions en faveur des collectivités publiques

Les contributions en faveur des collectivités publiques cantonales ont connu une forte hausse en 2012 avec l'augmentation extraordinaire de la redevance pour l'utilisation du domaine public due à l'Etat qui s'échelonnera sur 3 ans. Le budget 2013 des contributions en faveur des collectivités publiques en tient compte et s'élève donc à 101,2 millions de francs.

Les contributions principales se décomposent comme suit :

5,0	Rémunération du capital de dotation
33,7	Redevance pour l'utilisation du domaine public
33.7	Augmentation extraordinaire de la redevance pour l'utilisation du domaine public due à l'Etat
6,6	Redevances hydrauliques pour les barrages de Verbois et du Seujet
3,9	Subvention versée au fonds énergie des collectivités publiques
0,7	Gratuité offerte sur le traitement des déchets d'œuvres caritatives
0,4	Taxe de pompage de l'eau du Rhône pour l'usine des Cheneviers
12,8	Frais de fonctionnement de la direction générale de l'eau et le subventionnement du réseau secondaire des communes
4,3	Taxe de pompage des eaux du lac
0,2	Autres redevances
101,2	Total

4. Conclusion

La bonne santé financière des SIG, due notamment à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation et d'approvisionnement, permet d'assurer la sécurité en matière de fourniture des différents fluides, tout en maîtrisant l'évolution des tarifs.

Ce budget contribue à la diminution de la dépendance énergétique du canton vis-à-vis de l'extérieur par la croissance des activités thermiques, le développement des nouvelles énergies renouvelables et les économies d'énergie avec les programmes éco21 et éco climat.

Le cash flow de 2013 sera négatif à - 83 millions de francs en raison d'un haut niveau d'investissement (contre - 102 millions de francs en 2012). La

PL 11040 8/16

capacité d'autofinancement a diminué depuis 2011 en raison notamment de la hausse de la redevance. Le haut niveau d'investissements sera financé aux 2/3 par l'exploitation. L'endettement net sera supérieur à 600 millions de francs.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe:

Budget 2013 tel qu'approuvé par le conseil d'administration des Services industriels de Genève lors de sa séance du 13 septembre 2012

ANNEXE



Budget 2013

Version approuvée au Conseil d'administration du 13 septembre 2012

DOCUMENT CONFIDENTIEL

PL 11040 10/16

Observations de M. André Hurter, Directeur général

La catastrophe de Fukushima continue de marquer la politique énergétique Suisse. Après la décision du Conseil fédéral, soutenue par le parlement de sortir du nucléaire à l'horizon 2034, reste à trouver et à mettre en œuvre des solutions de substitution. Dans ce contexte la stratégie de SIG qui vise l'augmentation de l'indépendance énergétique et le développement des énergies renouvelables garde tout son sens.

En 2013, SIG va ainsi poursuivre sa politique ambitieuse d'investissements qui vont atteindre à nouveau un niveau important de près de 300 millions de francs. En continuité des années précédentes, ce programme d'investissements s'articule autour de trois axes, à savoir le maintien de la qualité de nos réseaux et de nos installations. le développement des énergies renouvelables et la construction de réseaux de chauffage à distance.

Près de 220 millions de francs seront consacrés aux infrastructures mises à disposition de la collectivité notamment dans un réseau de fibres optiques raccordant les ménages genevois, mais également dans les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées afin d'assurer une qualité et une fiabilité élevées.

30 millions de francs seront affectés aux énergies renouvelables, principalement dans le solaire photovoltaïque, la puissance installée atteindra 22MW et de l'éolien. Les études détaillées sur le potentiel « géothermique » du canton seront réalisées.

Enfin, près de 45 millions de francs seront affectés au domaine de l'énergie thermique, pour la construction de réseaux de chaleur à distance à haute et à basse température, permetant le développement de solutions thermiques renouvelables basées sur la valorisation de ressources locales, afin de produire non seulement de la chaleur mais également du froid. L'attractivité des solutions thermiques novatrices étant parfois limitée par les prix actuellement relativement bas - des énergies fossiles, SIG développe le programme écoclimat qui vise à soutenir de tels développements grâce à l'utilisation pertinente des mécanismes de certification CO₂.

En parallèle, le programme éco21 se poursuit avec un objectif de 110 GWh d'économies d'électricité annuelles à fin 2013.

Après une baisse en 2012 des tarifs de l'électricité de 6.4% en moyenne, les conditions d'approvisionnement plus favorables nous permettront de diminuer en 2013 à nouveau nos tarifs sur tous les profils de consommation de 2.9% en moyenne. En plus de cette baisse, SIG introduira dans sa politique tarifaire une incitation en faveur des économies d'énergies permettant aux clients qui diminuent leur consommation de bénéficier d'un prix de l'énergie encore plus attractif. La concurrence sur le marché ouvert de l'électricité se renforce encore, mais son influence se fera surtout sentir dès 2015.

Malgré l'ouverture du marché du gaz pour les grands clients industriels, le budget 2013 ne prévoit pas de perte de clients. SIG fait des efforts pour maintenir des tarifs attractifs et développer des offres compétitives. 2013 devrait voir l'arrivée de nouveaux produits « gaz renouvelable ».

Dans les secteurs du Pôle Environnement le principe du pollueur-payeur n'est toujours pas appliqué à la gestion des déchets ni des eaux usées. Cette situation qui génère des millions de pertes annuellement pour SIG doit être prise en main en 2013, notamment par la finalisation du nouveau modèle de tarification dont la mise en œuvre est prévue pour le 1er ianvier 2014 et donc intégrée dans le budget 2014.

En 2013, SIG poursuivra ses programmes internes d'amélioration de la performance. Les nouveaux statuts seront mis en œuvre, les études concernant le travail distribué ou le nouveau statut juridique de la CAP seront finalisées. De plus, SIG continue à mettre l'accent sur la maîtrise de ses charqes d'exploitation.

La santé financière de SIG demeure bonne même si le cash flow de 2013 sera négatif à - 83 millions de francs. La capacité d'autofinancement s'est par contre dégradée depuis 2011 en raison notamment de la prise en compte dès 2012 de la redevance extraordinaire à verser à l'Etat. En 2013, le haut niveau d'investissements sera financé à 2/3 par l'exploitation, l'endettement net sera donc supérieur à 600 millions de francs.

Evolution de l'environnement politico-législatif

 Suite à la décision en 2011 du Conseil fédéral et du Parlement de sortir progressivement de l'énergie nucléaire, au printemps 2012 le Conseil fédéral a définit un premier paquet des mesures pour la stratégie énergétique 2050 avec une sortie du nucléaire à l'horizon 2034. Un projet de loi est mis en consultation pour la fin de l'été 2012.

 La stratégie énergétique du Conseil fédéral renforce la solution des CCF et CCC (cycle combiné) dans la phase transitoire de la sortie du nucléaire, le développement des énergies renouvelables et les programmes d'efficience énergétique.

Ouverture des marchés des énergies

- L'ouverture complète du marché électrique n'est pas prévue avant 2016 avec une révision de la LApEI et une séparation juridique possible des activités (hypothèse SIG).
- Marché du gaz partiellement ouvert et régi par un accord entre la branche gazière et les consommateurs industriels. L'industrie gazière suisse est en cours de restructuration avec la nécessité de redéfinir le rôle des sociétés régionales (approvisionnement et transport).
- Les activités de réseau du gaz et de l'électricité restent en monopole régulé.

Politique climatique

- La nouvelle loi et ordonnance sur le CO₂ en consultation, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, rend le gaz davantage compétitif par rapport au mazout.
- La Suisse se fixe des objectifs post Kyoto de -20% d'ici 2020 par rapport à 1990.
- L'objectif de réduction de CO₂ pour le canton de Genève est de -0.3 Mto/an.

Politique cantonale

- Loi sur l'organisation des institutions de droit public refusée (17.6.2012).
- Redevance extraordinaire de l'Etat de 126 MCHF sur trois ans à charge de SIG, répercussion sur les tarifs SIG interdite.
- Eventuelle modification du mode de rémunération des propriétaires SIG.
- Constitution 2012 : votation en octobre 2012.
- Conception générale en matière d'énergie 2010-2014: révision à venir.

Évolution de l'environnement économique

« Prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération pour l'été 2012. Grâce à une conjoncture intérieure robuste et à une industrie d'exportation plutôt résistante, l'économie suisse tire mieux son épingle du jeu que prévu, face à la vigueur du franc et à la récession économique affectant un grand nombre de pays de l'UE. La situation n'en reste pas moins tendue et la pression élevée sur les marges bénéficiaires pour différents secteurs et plusieurs entreprises exportatrices. Compte tenu toutefois de la bonne évolution conjoncturelle observée durant le semestre d'hiver, le Groupe d'experts de la Confédération relève ses prévisions de croissance pour 2012, les portant de 0,8% à 1,4% pour le PIB à prix constants (en volume). Cette adaptation ne saurait occulter le fait que le contexte économique européen s'est à nouveau dégradé ces derniers temps. Le Groupe d'experts table sur une croissance du PIB de 1,5% en 2013, soit quelque peu moins élevée qu'attendu en mars dernier (1,8%). Pour que l'évolution conjoncturelle reste positive, une condition importante doit être remplie : une aggravation supplémentaire de la crise de la dette souveraine dans la zone euro peut être évitée » Selon cette même source, le taux de chômage devrait être de 3,2% en 2012 et de 3,4% en 2013 en moyenne annuelle et le taux d'inflation reste faible.

(source: http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00375/00376/index.html?lang=fr)

 « Selon l'enquête sur le climat de consommation établie sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), une nouvelle amélioration a été enregistrée entre janvier et avril derniers. L'indice calculé sur la base des résultats de l'enquête menée chaque trimestre1 a atteint en avril 2012 un niveau de -8 points (contre -19 points en janvier 2012). Cette embellie s'explique pour l'essentiel par des perspectives plus optimistes des ménages quant à l'évolution de l'économie et du chômage durant les douze prochains mois. » (source: http://www.seco.admin.ch/lhemen/00374/0045/index.html/lano=fr)

(Source : http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00455/index.htm?lang=ii

PL 11040 12/16

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

SIG

(MCHF)	Réel 2011	Estimé 2012	Budget 2013	Ecart Budget- Réel 2011	Ecart Budget- Estimé 2012
Produits	1'051.4	1'056.4	1'035.4	-16.0	-21.0
Produits hors FPPA	1'049.2	1'045.0	1'027.8	-21.4	-17.2
Produits des Fluides	911.0	915.4	892.8	-18.1	-22.5
Produits Eau	95.3	94.8	94.7	-0.6	-0.1
Produits Eaux usées	86.3	84.2	83.6	-2.7	-0.6
Produits Gaz	186.3	214.4	209.7	23.4	-4.7
Produits Thermiques	23.5	32.4	38.5	15.0	6.0
Produits Autres énergies	0.0	0.1	0.6	0.6	0.5
Produits Electricité	519.6	489.5	465.8	-53.8	-23.7
Produits Télécom	25.9	24.9	26.2	0.3	1.3
Produits Traitements des déchets	57.6	56.6	56.0	-1.6	-0.6
Autres produits d'exploitation	17.7	17.5	18.7	1.0	1.2
Produits des PTS	37.0	30.6	34.1	-2.9	3.5
FPPA	2.2	11.4	7.6	5.4	-3.8
Achats d'énergies	444.1	435.5	415.3	-28.8	-20.2
Achats de gaz	137.5	160.3	158.7	21.2	-1.6
Achats thermiques		0.2	0.3	0.3	0.2
Achats d'autres énergies	1.4	1.2	1.8	0.4	0.6
Achats d'électricité	305.1	273.8	254.5	-50.7	-19.3
Charges d'exploitation	366.3	373.1	374.3	8.0	1.2
Charges du personnel	251.9	255.8	255.6	3.7	-0.2
Honoraires et mandats externes	20.7	25.2	24.3	3.5	-0.9
Frais de consultants	5.4	5.4	5.7	0.3	0.3
Intérimaires et sous-traitants	18.9	19.1	18.0	-0.8	-1.1
Autres achats de services ext.	-3.5	0.7	0.6	4.1	-0.1
Fournitures et consommables	50.1	50.7	52.4	2.3	1.7
Frais d'évacuation des déchets	10.8	10.0	9.7	-1.2	-0.4
Communication	9.6	8.6	8.9	-0.7	0.2
Frais généraux d'exploitation	23.1	22.8	23.5	0.4	0.7
Autres charges	3.0	2.2	-10.5	-13.6	-12.8
Engagement de retraite	34.8	35.2	22.0	-12.8	-13.2
Prestations internes	-31.8	-32.9	-32.5	-0.8	0.4
Amortissements	115.3	108.1	109.1	-6.2	1.0
Résultat opérationnel	122.7	137.5	147.2	24.5	9.7
Charges et produits financiers	-38.8	-38.5	-24.9	13.9	13.6
Redevances aux collectivités	78.9	138.1	115.4	36.5	-22.7
Résultat net	82.7	37.9	56.7	-25.9	18.8
Capacité d'autofinancement	197.9	146.0	165.8	-32.1	19.8
Investissements bruts	221.3	264.1	267.8	46.6	3.7
Participations clients	-19.2	-26.3	-43.4	-24.2	-17.2
Investissements financiers	373.5	24.2	24.0	-349.5	-0.3
Cash flow de gestion	-377.6	-116.1	-82.6	295.1	33.5
-uo non de gestion	-017.0	-110.1	-02.0	200.1	33.3
Evolution endettement net	545.4	580.5	672.2	126.8	91.7

Données statistiques		Réel 2011	Estimé 2012	Budget 2013	Ecart Budget- Réel 2011	Ecart Budget- Estimé 2012
	Effectifs (EPT)	1'607.1	1'625.0	1'645.0	37.9	20.0

PL 11040 14/16

SIG

Hypothèses essentielles

- L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaire est budgétée à 0.4%
- L'augmentation globale des salaires s'élève à 1.2%, y compris inflation
- Stabilité des volumes d'électricité distribués (base homogène), les programmes d'économie permettant de compenser l'augmentation structurelle et démographique
- ➢ Poursuite du programme éco21, potentiel d'économies d'énergie cumulées porté à 110 GWh/an à fin 2013
- > Perte de part de marché cumulée à fin 2013 de 6.3% (clients éligibles), soit 101 GWh, dont 41 GWh de pertes en 2013
- > Baisse du prix moyen de l'électricité pour l'énergie, introduction d'une incitation tarifaire en faveur des économies d'énergie
- > Progression des volumes de gaz de 2.8% en base homogène, aucune perte de client prévue dans le budget 2013
- > Hausse de la composante énergie du tarif du gaz de 0.2 cts, baisse de 0.2cts/KWh de la composante réseau (1.10.2012)
- > Pas d'adaptation tarifaire prévue en 2013 pour les secteurs Eau potable, Eaux usées et Valorisation des déchets
- Maîtrise des charges d'exploitation, suppression de la participation de l'entreprise à la prime d'assurance maladie des retraités
- > Haut niveau d'investissements, poursuite du développement des NER et du projet FTTH

Résultats prévisionnels

Résultat net / Cash flow de gestion

Le résultat net est budgété à 56.7 MCHF, supérieur de 18.8 MCHF à l'Estimé 2012. La marge sur les produits étant stable par rapport à 2012, l'écart favorable provient essentiellement de la diminution des charges prévue pour l'engagement de retraite et pour les redevances extraordinaires. La légère augmentation des charges d'exploitation et des amortissements ainsi que la baisse des revenus des participations compensant partiellement cet effet positif. Les investissements totaux étant toujours à un haut niveau, le Cash flow de gestion demeurera négatif en 2013, même s'il présente une amélioration par rapport à 2012.

Produits

Par rapport à l'Estimé 2012, la baisse des produits provient essentiellement de l'unité d'affaire « énergie électricité » dont le prix moyen global de vente diminue de 6.5% (baisse tarifaire, tarif incitatif, pression sur les offres). A noter que par rapport à 2011, les produits Gaz et Thermique sont largement plus élevés, conséquence notamment d'une année 2011 particulièrement clémente lors des saisons de « chauffe ». A noter également que les produits thermique et PTS (Prestations de Types Services) sont prévus en hausse en 2013 par rapport à 2012, résultat de nouveaux raccordements en service pour la Thermique et du développement des prestation de maîtrise de l'énergie.

Achats d'énergies

Globalement, les achats d'énergies budgétés sont en baisse par rapport à 2012. Cette diminution est expliquée essentiellement par la baisse du coût d'approvisionnement moyen en électricité (4.3% à 9.10cts/kWh), en effet, 2013 bénéficiera d'un taux de change entre le Franc suisse et l'Euro plus favorable et de melleurs prix obtenus sur le marché moyen terme. Une diminution des coûts facturés par Swissgrid (THT) est également prévue. Pour le Gaz, augmentation des coûts par rapport à 2011 et stabilité par rapport à 2012.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du Budget 2013 sont en hausse de 1.2 MCHF par rapport à l'Estimé 2012. L'impact de l'inflation et de l'indexation réelle des salaires estimé à 3.1 MCHF est compensé par une diminution de 3.3 MCHF des autres charges sociales (suppression de la participation de l'entreprise à la prime d'assurance maladie des retraités). Le reste de l'écart, soit +1.4 MCHF concerne principalement l'activité « services énergétiques » (développement des affaires et des produits), l'activité Telecom (déploiement de FTTH) ainsi que la structure faitière qui augmente ses effectifs dans le domaine de la sécurité et qui renforce également le partenariat avec l'UNIGE en finançant une chaire en efficience énergétique.

Autres

L'écart sur les autres charges s'explique essentiellement par le calcul de la provision pour l'engagement de retraite qui montre un montant budgétaire de 22 MCHF pour 2013, contre 35.2 MCHF pour 2012. Ce montant est calculé de sorte à ce que d'ici 14 ans (durée professionnelle moyenne restante pour les employés SIG), le montant global estimé pour garantir une couverture de 100% des engagements de la CAP ait pu être provisionné, même si le financement cash devra avoir lieu d'ici le 1st l'imestre 2014. Ce montant a ensuite ét éréparti sur les unités d'affaires en fonction des calculs actuariels.

L'augmentation nette des **charges & produits financiers** résulte d'une hausse du taux d'intérêt moyen à 2.1% (contre 1.9% pour 2012) et de la diminution des dividendes EOSH à 39.1 MCHF (23% de 170 MCHF) contre 46 MCHF en 2012.

Le total des **redevances** est en baisse par rapport à 2012 de 22.7 MCHF. Cet écart s'explique essentiellement par la redevance extraordinaire de l'Etat dont la tranche 2013 (33.7 MCHF, 20%) est inférieure à celle de 2012 (57.2 MCHF, 35%).

Investissements (voir également détails dans les pages ci-après)

Le Budget des investissements opérationnels (participations clients déduites) se monte à 224.5 MCHF, soit en légère baisse de 5.6% par rapport à l'Estimé 2012. 20% des ces investissements concernent le réseau Electricité, 18% le développement de la Thernique, 16% l'activité Télécom, 22% les activités du pôle environnement et 24% pour les autres activités (gaz, production électricité, Support). Le budget des investissements financiers se monte à 24 MCHF pour 2013, dont 17 MCHF concernent les projets éoilens y.c. 10 MCHF pour la participation dans Swisspower Renewables. Ils comprenant également 5 MCHF pour le Pôle Bio et 3 MCHF pour la mini-hydro. Les investissements financiers 2011 comprenaient 344.1 MCHF pour l'acquisition de EDH.

268 MCHF, dont

Investissements SIG

Distrib	oution électricité	59 MCHF, dont	
> >	Extension et renouvellement réseaux MT-BT y Remplacement liaison 130 kV	,	
>	Poste MT/BT (yc ORNI)		7
>	Début des travaux de rénovation du poste 130	0/18 kV du Stand	5
Produ	ction électricité	14 MCHF, dont	
	Programme Solaire - NER Centrales hydrauliques		
Gaz		14 MCHF, dont	
>	Elimination des aciers anciens		
>	Réseaux de distribution gaz		6
Therm	iique	44 MCHF, dont	
>			
	François Lehmann (chaufferie et réseau) Réseaux Meyrin, GLN		
	Production chaleur et mini réseau Gradelle &		
	Programme Géothermie		
>	Génilac (études détaillées)		2
Eau p	otable	26 MCHF, dont	
	Extension et renouvellement du réseau de tra		
>	Remplacement des conduites en fonte grise e Conduite d'eau traitée Prieuré-Arquebuse		
Eaux (usées	21 MCHF, dont	
>	STEP de Chancy – démarrage du projet de co	onstruction	
>	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aïre – première tranche des travaux	onstruction	6
> > >	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aïre – première tranche des travaux . STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI	onstruction	6
> > >	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aïre – première tranche des travaux	onstruction	6
> > > Valori	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aïre – première tranche des travaux . STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI	onstruction	6
Valori	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG	onstruction	6
Valori	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets prvices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction EP d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	53
Valori	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG	onstruction EP d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	53
Valori	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets prvices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction EP d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	53
Valorie SIG Se > Service	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction EP d'Aire 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	55 55 1
Valoris SIG Se	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom Autres Services énergétiques	onstruction EP d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	53 5 3 11
Valoris SIG Se	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aire – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction P d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	553 3 3 1 1 1 1 1 1 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
Valoris SIG Se	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom Autres Services énergétiques	onstruction EP d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	553 3 3 1 1 1 1 1 1 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
Valori: SIG So	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aire – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction P d'Aîre 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	553 3 3 1 1 1 1 1 1 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
Valori: SIG So	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction EP d'Aire 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom) 26 MCHF, dont 43 MCHF, dont	53
Valori: SIG Se > > > > Partice > Invest	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets arvices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction T MCHF T MCHF, dont zone rouge à Swisscom) 26 MCHF, dont 43 MCHF, dont jaune)	55 55 11 8 8 3 2 2
Valori SIG SiG SiG Service Partice Invests	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets ervices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction TP d'Aire 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom) 26 MCHF, dont 43 MCHF, dont jaune) 24 MCHF, dont	553
Valori SIG SiG SiG Service Partice Invests	STEP de Chancy – démarrage du projet de co STEP d'Aîre – première tranche des travaux STEP de Nant d'Aisy – raccordement à la STI sation des déchets arvices FTTH (investissement brut yc rachat part SIG Autres Télécom	onstruction EP d'Aire 7 MCHF 57 MCHF, dont zone rouge à Swisscom)	553 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5

Investissements bruts SIG

PL 11040 16/16

Investissements SIG

Faits marguants

- Poursuite du développement des projets NER (éoliens, solaire, autres)
- Maintien d'un haut niveau d'investissements dans les réseaux
- Maintien d'un haut niveau d'investissements dans la Thermique avec le développement de projets thermique renouvelable notamment
- Poursuite du déploiement du projet Fibre Optique pour tous (FTTH) par zone sur le canton selon les plans
- > Début de la construction de la nouvelle STEP à Chancy et première tranche des travaux de réfection de la STEP d'Aïre
- Poursuite du projet de neutralité énergétique du site du Lignon

Investissements opérationnels bruts

Distribution électricité : Budget 2013 : 59.2 MCHF, -5.2 MCHF (par rapport à l'Estimé 2012)

Investissements pour les extensions et renouvellements des réseaux MT-BT (27.9 MCHF, hors CEVA), remplacement des liaisons souteraines 130 kV (9.2 MCHF, hors CEVA), impacts directs et indirects des travaux liés au CEVA (3.1 MCHF), renouvellement du poste du Stand (4.5 MCHF) et remplacement des disjoncteurs 130 kV du poste de Foretaille (1.0 MCHF).

Production électricité : Budget 2013 : 13.6 MCHF. -4.4 MCHF

- Le programme solaire prévoit la réalisation d'installations solaires d'une puissance de 1.9 MW pour 8.8 MCHF.
- Les travaux du projet de l'infrastructure du Barrage de Verbois se terminent en 2013 avec la mise en service du nouveau dégrilleur et la réalisation des travaux du pont route (2.8 MCHp), la rationalisation des ressources énergétiques à Verbois (réalisation du refroidissement de l'usine par la nappe phréatique – 0.9 MCHF) et études du projet Conflan (0.6 MCHF)

Distribution gaz: Budget 2013: 14.3 MCHF. - 5.3 MCHF

- Le Budget 2013 comprend 4.0 MCHF pour le renouvellement et renforcement du réseau, dont 0.2 MCHF pour les travaux liés au CEVA et 2.2 MCHF pour les branchements et les stations de réglage sur le réseau.
- · Poursuite du programme d'élimination des aciers anciens. (6.5 MCHF)

Thermique: Budget 2013: 44.0 MCHF, -1.5 MCHF

- · Début de la réalisation de nouveaux grands projets thermique tels Eco Quartier Jonction, CERN Les Vergers
- Poursuite des projets Gradelle & Tulettes, et mise en service des premières sous-stations
- Poursuite de la réalisation des réseaux Mevrin, GLN, Sports-Vieusseux-Tourelles et des raccordements de sous-stations
- Poursuite des travaux de fouille et pose réseau à la Chapelle-Les Sciers
- · Début des études détaillées du programme GeniLac
- Mise en œuvre de la 1ère phase du programme de prospection géothermique genevois.

Eau potable: Budget 2013: 26.0 MCHF, -2.6 MCHF

 Renouvellement et extension des réseaux (21.0 MCHF) avec notamment le remplacement de conduites en fonte grise (5.0 MCHF) et en fibre de verre (1.0 MCHF). Les investissements liés aux travaux du CEVA sont évalués à 0.2 MCHF.

Eaux usées : Budget 2013 : 20.6 MCHF. +7.1 MCHF

- · Raccordement du bassin versant de la STEP de Nant d'Aisy sur la STEP d'Aire et travaux sur divers collecteurs (3.4 MCHF).
- Première tranche de travaux de réfection de la STEP d'Aïre (5.5 MCHF).
- Début de la construction de la nouvelle STEP à Chancy (11.0 MCHF)

Valorisation déchets : Budget 2013 : 7.0 MCHF, -0.2 MCHF

 En attendant les conclusions du projet Cheneviers IV, les investissements annuels pour les Cheneviers sont évalués à 7.0 MCHF essentiellement pour maintenir les installations en état de fonctionnement et pour respecter les normes en vigueur.

Télécom: Budget 2013: 56.3 MCHF, +16.0 MCHF, participation Swisscom: -20.3 MCHF

- 54.6 MCHF pour la construction et le raccordement au réseau de fibres optiques (B2B 1.4 MCHF / FTTH 53.2 MCHF)
- 1.8 MCHF destinés aux équipements de réseaux actifs Télécom (B2B 1.7 MCHF / FTTH 0.1 MCHF)

Services Partagés: Budget 2013: 25.8 MCHF, -0.3 MCHF

- . Systèmes d'information : 11.5 MCHF.
- Equipements & Bâtiments : 9.6 MCHF (dont 3.0 MCHF pour la réhabilitation du Bâtiment 73 sur le site du Lignon et 0.8 MCHF pour la 1ère étape du projet NELI).
- Logistique & véhicules: 4.7 MCHF (dont 2.6 MCHF pour l'aménagement de la déchetterie sur le site du Lignon et 1.8 MCHF pour les véhicules).

Participations clients

L'écart entre 2013 et 2012 sur les participations clients s'explique par le phasage du projet FTTH et des participations de Swisscom.

Investissements financiers

- Projets éoliens et mini-hydro: projets éoliens de Ennova (5.0 MCHF), Swiss Wind (1.7 MCHF), Vento (0.3 MCHF) et Alpine Wind (0.2 MCHF) et les projets de mini-hydraulique pour 3.4 MCHF dont Thônes (1.6 MCHF), Chamonix (1.0 MCHF) et Isérable (0.6 MCHF)
- De plus, 10 MCHF prévus pour une participation à Swisspower Renewables et 5 MCHF pour le pôle Bio.